

Rapport

du

Consul suisse à Mexico (M. Albert Kienast, de Kilchberg
(Zurich), pour l'année 1874.

(Du 19 février, reçu le 16 avril 1875.)

Au haut Conseil fédéral suisse.

En présence des conditions d'ordre relatif dans lesquelles se trouve le pays, on serait en droit de s'attendre à voir le commerce dans une situation tout au moins normale. Malheureusement il n'en est point ainsi et nous sommes en présence d'un trafic insuffisant, de prix désavantageux, d'une défiance générale poussée au plus haut degré et qui n'est que trop motivée par les faillites le plus souvent frauduleuses qui se succèdent, frappant les maisons qui avaient joui jusqu'ici du plus grand crédit. L'année 1872 et le commencement de 1873 avaient été une période si brillante pour les affaires que la plupart des maisons s'occupant d'importation s'étaient laissé entraîner à entamer à la fin de 1873 des transactions exagérées. A cette époque cependant la consommation avait déjà commencer à diminuer, aussi nos marchés se trouvèrent-ils bientôt encombrés de marchandises, et comme les affaires ont continué dès lors à être stationnaires, ils n'ont pu encore se relever de cette crise ou ne s'en remettent que très-lentement. Il n'est point aisé de déterminer exactement les causes de la stagnation des affaires, et l'on ne peut que constater une grande misère dans le pays, et surtout parmi la classe ouvrière de la population des campagnes. Un fait caractéristique et surprenant, qui entrave la marche du commerce, c'est que les travaux de la campagne, l'exploitation des mines et même les petites industries sont arrêtés faute de bras.

Lorsque le maïs est bon marché, les Indiens travaillent pendant le nombre de jours nécessaires pour que leur gain leur permette d'acheter une provision suffisante de cet aliment, puis ils passent le reste de la semaine dans un *dolce far niente*, dont l'offre du salaire même le plus élevé ne peut les faire sortir.

Les produits de l'agriculture se rangent, comme je l'ai dit précédemment, en deux catégories :

- 1° ceux de la zone froide (tierra fria) ;
- 2° ceux de la zone chaude et de la zone tempérée (tierra caliente y templada).

Pour ce qui concerne la première catégorie, je n'ai rien à dire de nouveau, si ce n'est que l'on vient de commencer, grâce au chemin de fer de Vera-Cruz, à exporter de l'orge, du maïs, de la farine et du bétail, qui trouvent de bons débouchés à la Havane.

Relativement à la seconde catégorie, un fait important à relever, c'est le développement considérable que prend depuis deux ans la culture du *café*. Les récoltes sont très abondantes, dans les vallées surtout, entre Orizaba, Jalapa, Cordova, ainsi qu'à Oaxaca et dans les provinces de Mechoacan et Colima ; la qualité fournie est excellente. On préfère à New-York notre café à toutes les autres sortes venant d'Amérique, et les parties les plus considérables se débitent facilement dans cette ville.

On donne toujours plus d'extension à la culture du *coton*, dont la production est déjà importante, et les plantations réussissent fort bien dans tous les districts de la zone chaude et de la zone tempérée qui sont suffisamment arrosés. Les centres de production se trouvent surtout dans les Etats de Vera-Cruz, Yucatan, Campeche, Guerrero, Durango (le long du Nasas), Cinaloa, Chihuahua, Coahuila, Tamaulipas. La qualité du coton est fort bonne, mais les conditions dans lesquelles il se présente sur le marché laissent généralement à désirer, car on manque jusqu'à présent de machines comme celles qui sont employées dans les Etats-Unis pour le nettoyage par exemple. Cet article n'est du reste point un objet d'exportation, car la production est à peine suffisante pour alimenter les fabriques de *manta* (grey domestics).

Hennecken et *Ixtle*. Ce sont les fibres de deux espèces différentes d'*Agave* que l'on emploie beaucoup (surtout la première) en Angleterre et à New-York pour les ouvrages de cordier. Cet article, dont on expédie des chargements entiers, provient surtout du Yucatan ; il est pour cet Etat une source de richesse très-considérable.

Lixtle joue un rôle secondaire, mais l'exportation en devient de jour en jour plus importante.

Indigo et cochenille. La demande a diminué pour ces deux articles en Europe comme à New-York; soit à cause de cette circonstance, soit parce qu'il devient toujours plus difficile de trouver des ouvriers en nombre suffisant, la récolte de cette année n'a guère différé de celle de l'année précédente.

On ne peut obtenir l'indigo que dans les régions les plus malsaines de la zone chaude, celles où l'eau couvre la terre à la hauteur de $\frac{1}{2}$ pied ou d'un pied et où règnent des fièvres malignes (fièvres perniciosas); il n'est donc guère possible d'employer des étrangers à défaut d'ouvriers indigènes, et cela d'autant moins que ces premiers ne s'adonnent déjà qu'avec répugnance à cette culture, qui les oblige à travailler pieds nus et jambes nues dans la vase, où ils sont exposés aux piqûres toujours dangereuses, souvent mortelles, des serpents, des scorpions et des vinagrillos, qui abondent dans ces contrées. Un Européen supporterait difficilement six mois d'un pareil travail, il est même presque certain qu'il succomberait avant ce terme.

On vient de découvrir récemment, dans l'Etat de Guerrero et dans une partie de l'Etat de Morelos, des mines de mercure très-abondantes, qui sont déjà en voie d'exploitation; c'est là un fait d'une immense importance pour notre pays, car le mercure qu'il fallait faire venir d'Angleterre pour la préparation des minerais avait renchéri au point qu'on avait dû renoncer à l'exploitation de plus d'une mine, dont le minerai était relativement pauvre. Certainement, les préparations, telles qu'elles s'exécutent actuellement, laissent à désirer, mais il est permis d'espérer que l'on fera des progrès à cet égard et que notre industrie minière se suffira à elle-même ne dépendra plus du prix du mercure, fixé arbitrairement, comme on le sait, par la maison Rothschild à Londres.

La loi qui autorise l'exportation des minerais d'or et d'argent a rendu un service immense à l'industrie des mines, car les propriétaires peuvent maintenant étendre leurs entreprises; ils trouvent, en effet, très-avantageux d'envoyer les minerais les plus riches en Angleterre et en Allemagne, au lieu de les préparer ici; les frais sont bien moins considérables, on leur paie le cuivre, le plomb, le zinc, etc., qui sont renfermés dans le minerai et qui se perdraient ici; ils bénéficient du taux élevé des valeurs européennes, taux qui s'élève de 8 à 10 % environ; enfin, ils peuvent occuper leurs fournaux en y préparant le minerai moins riche qu'ils avaient dû laisser de côté pour s'occuper seulement de celui qui contenait une plus forte proportion de métal précieux.

L'industrie est si peu développée que non seulement il n'est pas question de penser à exporter ses produits, mais encore qu'elle ne suffit point aux besoins du pays.

Il ne m'est pas possible de vous fournir actuellement des renseignements sur l'importation et l'exportation totales, sur l'exportation pour la Suisse et l'importation de la Suisse et leurs variations, car il est impossible de se procurer ici les données nécessaires. Je me borne donc à mentionner quelques points qui ont été touchés par le Ministre des Finances dans le rapport qu'il a soumis au Congrès.

Suivant le compte rendu de ce magistrat, la recette du bureau des douanes de Vera-Cruz forme plus de 50 % de la recette totale du pays; jusqu'ici il n'a pas été possible de mettre entièrement fin aux débarquements clandestins de marchandises, car la grande étendue des côtes rend la surveillance difficile, mais l'achat de quatre bâtiments de guerre à vapeur destinés à ce service modifiera cet état de choses à l'avenir, au grand avantage du commerce exercé de bonne foi et par conséquent de l'Etat.

Depuis la dernière révolution, il régnait une grande démoralisation dans les douanes des ports de l'Océan Pacifique, mais il n'en est plus ainsi aujourd'hui, car le Gouvernement y a envoyé des employés dignes de toute confiance.

Sur la proposition des députés du Mechoacan au Congrès général, le port de Maruate sur l'Océan Pacifique a été ouvert par le Gouvernement au commerce étranger.

Peu après que le tarif douanier du 1^{er} janvier 1872 eut été publié, on reconnut que son application était impossible, et qu'il fallait le soumettre à une réforme radicale. Cette révision rentrait, suivant la Constitution, dans les attributions du Congrès, mais ce dernier transmit ses pleins pouvoirs au Gouvernement, qui nomma une Commission chargée de débattre la question. Après un travail de deux mois, la Commission présenta le projet d'un nouveau tarif qui après examen ne parut pas devoir atteindre le but, car le tarif primitif est encore en vigueur, et le Gouvernement s'est contenté jusqu'ici de modifier ou d'annuler, par de simples circulaires, certaines dispositions qui étaient d'une exécution impossible, parfois encore de les interpréter suivant les besoins de la cause.

Ces demi-mesures portent un sérieux préjudice au commerce, qui a protesté par tous les moyens à sa portée; il n'est toutefois arrivé à aucun résultat satisfaisant, et il se trouve à la merci des interprétations arbitraires qu'il plaît aux employés du Gouvernement ou au Ministre de donner à tel ou tel article du tarif. Il faut néanmoins se résigner: les plaintes formulées au sujet d'interprétations

entièrement contradictoires aux termes même les moins équivoques de l'ordonnance douanière ont été écartées une fois pour toutes.

La seule ressource en présence des abus de pouvoir du Gouvernement et de ses employés vis-à-vis du commerce était le tribunal de distrito, comme première instance, le tribunal de circuito comme seconde instance et la « suprema Corte de Justicia » en dernière instance, et il faut reconnaître que ce tribunal a rempli son devoir avec la plus grande équité et que le Gouvernement — ou le Ministre des Finances — a perdu tous les procès qui lui avaient été intentés dans les cas mentionnés plus haut. Sans doute un pareil état de choses a paru intolérable au Ministre des Finances, car en vertu des pleins pouvoirs extraordinaires conférés au Gouvernement pour la question du tarif, il a par plusieurs mesures récentes enlevé cet appui au commerce. La suite montrera si le commerce accepte ce nouveau procédé ou s'il n'attend qu'une occasion favorable pour recommencer la lutte; quoi qu'il en soit, il est triste de voir le Gouvernement méconnaître son intérêt bien entendu en faisant une pareille guerre au commerce, dont il retire finalement ses principales ressources, puisqu'il est presque impossible ici de prélever des impôts directs.

Les recettes des douanes se sont élevées pour tout le pays, pendant l'exercice 1871—1872, à § 11,496,084. 64 et les recettes totales à § 19,025,250 (y compris la somme indiquée ci-dessus, le produit des immeubles vendus, de la sécularisation des biens du clergé et les impôts directs).

Nous ne possédons pas de données sur les recettes de l'année 1872—1873; quant aux dépenses, elles se sont, dit-on, élevées à § 23,956,420. 96. Depuis le 1^{er} juillet 1872 le « Gran libro de la Deuda nacional » est organisé et ouvert, mais malgré les efforts tentés dans ce but on n'a pu encore arriver à une estimation même approximative de la totalité de la dette publique. Cela tient au désordre qui a régné au Département des Finances, puis à ce fait que par l'intervention armée de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne au Mexique, le remboursement de la dette contractée vis-à-vis de ces différents pays a été définitivement suspendu.

Le Ministre des Finances énonce les données suivantes, qu'il ne considère toutefois que comme approximatives.

Dette vis-à-vis des Etats-Unis de l'Amérique du Nord		§	287,152. 74
Intérêts au 31 juin 1873		»	114,532. 45
		§	401,685. 19
Dette intérieure		»	11,062,588. 07
		§	11,464,273. 26
Somme réclamée par l'Angleterre		§	51,208,250
Intérêts		»	12,289,880
			§ 63,498,130
Convention		§	3,912,453
Intérêts		»	439,895
			» 4,352,348
Somme réclamée par l'Espagne		§	5,900,000
Intérêts		»	1,500,000
			» 7,400,000
Padre Moran, capital et intérêts			800,000
		§	76,050,478

En donnant cet exposé, le Ministre des Finances insiste sur ce fait que, tandis que les Gouvernements précédents ne jouissaient d'aucun crédit, il en est autrement aujourd'hui, ce qui tient à ce que l'ordre règne dans le Département des Finances et à ce que les paiements s'effectuent strictement à l'époque de leur échéance. Plusieurs maisons de commerce et des particuliers ont à différentes reprises avancé des fonds, ce qui ne s'était jamais vu auparavant, et, affirme le Ministre, si la tranquillité et la paix continuent à régner dans le pays, si ses successeurs suivent le système qu'il a inauguré, les obligations du Gouvernement mexicain auront avant qu'il soit longtemps un cours aussi facile que celui de l'or.

Bien que les assertions du rapport ministériel soient en somme exactes et s'il est positif que depuis la fondation de l'indépendance mexicaine aucun Gouvernement n'a si bien administré les finances et joui d'un pareil crédit, nous sommes loin cependant d'être arrivés au point de pouvoir nous abandonner à des espérances aussi brillantes.

Il n'existe jusqu'à présent dans le Mexique aucun autre chemin de fer que celui qui relie Mexico et Vera-Cruz, mais le Congrès a accordé dans sa dernière session à une Compagnie mexicaine une concession pour la construction d'une ligne qui, partant de la capitale, aboutit à Léon dans l'Etat de Guanajuato. Cette ligne doit être terminée dans 5 ans, et le Gouvernement lui accorde une subvention de § 9500 par kilomètre. Une autre voie, entre Sisal et

Merida, dans le Yucatan, est déjà commencée et doit avant qu'il soit longtemps être livrée à l'exploitation.

Les voies de communication sont dans un état plus pitoyable encore que par le passé, à ce point que pendant la dernière saison des pluies toutes relations ont été interrompues pendant plusieurs mois entre la capitale et l'intérieur de la province. Plus d'une fois les attelages des diligences et des chariots pour les marchandises sont restés embourbés et ont péri. A trois lieues de la capitale, un convoi de chars est resté pris dans la boue sans pouvoir, pendant 15 jours et malgré des efforts inouïs, ni avancer ni reculer.

Nous ne possédons malheureusement point de banques, car l'établissement anglais qui se pare de ce titre est loin de le mériter ; nous sommes donc réduits à espérer que cette lacune pourra être comblée avant qu'il soit longtemps.

Lé taux de l'intérêt est encore généralement de 1 % par mois, et quoique depuis un an on ait commencé à traiter à des conditions moins onéreuses, il est rare que le taux ait été inférieur à 10 %.

Nous n'avons point ici de Compagnie d'assurance nationale, et l'on traite généralement avec des Compagnies européennes, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs agents.

Sociétés suisses. Nos compatriotes de langue allemande ont le droit, comme je vous l'ai déjà dit, de se faire recevoir membres de la Société nommée « *Deutsches Haus* ». La Société de secours suisse s'est en revanche fondue avec les Sociétés analogues française et belge sous le nom de Société de bienfaisance française, suisse et belge.

Rapport du Consul suisse à Mexico (M. Albert Kienast, de Kilchberg (Zurich), pour l'année 1874. (Du 19 février, reçu le 16 avril 1875.)

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1875
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	29
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	10.07.1875
Date	
Data	
Seite	679-685
Page	
Pagina	
Ref. No	10 063 737

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.